



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL WILAYA BATNA

31, Avenue de la République -Batna

TEL/FAX: 033.80.35.38 – 033.80.45.42

E-mail:LWFBATNA@GMAIL.COM



## Commission de Discipline

« Organe Juridictionnel Indépendant »

Réunion du 02.02.2020 «PV N° 15 BIS»

Membres présents : Mrs

- |             |            |            |
|-------------|------------|------------|
| - BENAHMED  | Noureddine | Président  |
| - MESSAOUDI | Mohamed    | Secrétaire |
| - ATTOUCHE  | Salah      | Membre     |

### Etude d'Affaire:

**Match Séniors: A.B.SEGGANA // E.S.N'GAOUS du 25.01.2020**

#### Joueur exclu:

- **BOUCETTA Abdelhamid A.B.S LN°1910168, suspension de quatre (04) matchs fermes et une amende de 5.000 DA payable avant le 25-02-2020 pour insultes envers officiel.**

#### Joueurs avertis:

- **MEZHOUD Aziz A.B.S LN°1910166, avertissement pour C.A.S.**

- **BOUCETTA Mohamed A.B.S LN°1910215, suspension du match suivant et amende de 1.000 DA payable avant le 25-02-2020 pour contestation décision.**

- **BENNACER Fares A.B.S LN°1910172, avertissement pour C.A.S.**

- **SEDIRI Ali A.B.S LN°1910216, avertissement pour C.A.S.**

- **AZIEZ Moundher E.S.N LN°1910151, avertissement pour C.A.S.**

- **SAI Laid E.S.N LN°1910159, avertissement pour C.A.S.**

- **HADFANI Sofiane E.S.N LN°1910158, avertissement pour C.A.S.**

#### Entraîneur averti:

- **BENRAHLA Mostafa E.S.N LN°190045, suspension du match suivant et amende de 1.000 DA payable avant le 25-02-2020 pour contestation décision.**

### Incidents signalés :

- Suite à l'agression sauvage des joueurs et dirigeants cités ci-dessous de l'équipe locale A.B.SEGGANA envers les officiels en fin de partie.
- Mauvaise organisation.
- Attendu que, cette infraction causant des lésions corporelles supérieures et inférieures à 15 jours aux officiels délivrées par le médecin légiste.

❖ Par ces motifs la Commission de Discipline décide :

#### 1) Joueurs signalés :(en fin de partie)

- **AMIRI Mohamed A.B.S LN°1910217, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).**

- **BOUCETTA Mohamed A.B.S LN°1910215, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).**

- **SEDIRI Ali A.B.S LN°1910216, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).**

- **BENNACER Fares A.B.S LN°1910172, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).**

- **BOUCETTA Tarek A.B.S LN°1910167, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).**

N°  
371

- YOUCEFI Younes A.B.S LN°1910789, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- AMIRI Mostafa A.B.S LN°1910623, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- AMIRI Achraf A.B.S LN°1910169, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- MEZHOUD Zakaria A.B.S LN°1910171, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- BELALEM Mohamed A.B.S LN°1910392, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- MEZHOUD Aziz A.B.S LN°1910166, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- BOUDRAA Fares A.B.S LN°1910936, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- ECHCHERKI Ahmed A.B.S LN°1910391, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- BOUCETTA Abdelhamid A.B.S LN°1910168, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle supérieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- HERABI Abderraouf A.B.S LN°1910176, suspension de deux(02) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 15.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle inférieur à 15 jours (Art 114 /B).

**2) Dirigeant signalé :(en fin de partie)**

- BOUCETTA Khaled A.B.S LN°190041, suspension de trois (03) ans fermes a/c du 28-01-2020 et une amende de 30.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour agression des officiels avec lésion corporelle inférieur à 15 jours avec proposition de radiation (Art 114/C).
- YAKOUBI Saad A.B.S LN°190354, suspension d'un (01) an ferme a/c du 28-01-2020 et une amende de 10.000 DA payable avant le 28-02-2020 pour incitation à la violence (Art 117 / 02).
- \* Une amende de 500 DA est infligée au club A.B.SEGGANA payable avant le 28-02-2020 pour conduite incorrecte.
- \* Une amende de 15.000 DA est infligée au club A.B.SEGGANA payable avant le 28-02-2020 pour envahissement de terrain par les supporters de l'équipe locale en fin de partie.
- \* Suspension du terrain de l'équipe A.B.SEGGANA 08 matchs à huis-clos avec délocalisation, le choix du terrain revient à la Ligue.

**Le Président**  
N- BENAHMED

**Le Secrétaire**  
M- MESSAOUDI